

Pêcheurs à pied sous haute surveillance ?

Les grandes marées attirent la foule sur les plages de l'Ouest. Ramasser les coques : un petit bonheur sans conséquences ? À l'avenir, ce plaisir estival risque d'être de plus en plus réglementé et contrôlé.

Qui dit été, dit grande marée et pêche à pied. Dans l'Ouest, nombreux sont ceux qui profitent des vacances pour partir à la recherche de bulots, coques, crabes et autres étrilles. En famille ou entre amis, bottes aux pieds et épuisette à la main, les joies de l'estran rassembleraient ainsi plus de deux millions de personnes en France. Peut-être en faites-vous partie ?

Avant les très grandes marées du 20 au 23 août, des associations lancent des campagnes de sensibilisation à l'adresse du public. À raison. Selon une enquête de Vivarmor réalisée en 2008, 83 % des pêcheurs à pied ne connaissent pas la réglementation.

Dans la Manche, comme dans d'autres départements, un comité de suivi piloté par les Affaires maritimes a été créé. Il détaille les catégories de pêche et les prélèvements correspondants : taille, quantité, périodes et outils autorisés. Une récente réunion, à Jullouville (Manche), organisée par l'association Sauvegarde de la Tradition de la pêche à pied en baie du Mont-Saint-Michel (Sautrapec), a mis en avant l'urgence nécessaire pour les pêcheurs de loisir de respecter ces règles.

« Notre but est d'établir un équilibre entre la nature, la préservation des espèces, les pêcheurs à pied et les professionnels de la mer, explique René Duteil, président de



83 % des pêcheurs à pied ne connaissent pas la réglementation. Ils attendent les grandes marées du 20 au 23 août avec impatience.

l'association. Si à terme nous ne voulons pas qu'un permis de pêcher soit instauré, il nous faudra être vigilants. À nous de respecter les règlements et de le faire savoir autour de nous. » Mais la bonne volonté des pêcheurs amateurs sera-t-elle suffisante pour éviter la mise en place de conditions plus drastiques ?

Grandes marées : plus de contrôles

En décembre 2008, Marcel-Pierre Cléach, sénateur UMP de la Sarthe, a remis au Sénat un rapport intitulé

« Marée amère : pour une gestion durable de la pêche », fondé sur l'apport de la science à l'évaluation des ressources halieutiques et la gestion des pêches. Pour une espèce comme le bar, la moitié des prises serait le fait de plaisanciers ! Il préconise donc une réglementation beaucoup plus stricte sur les périodes, les engins, les quantités autorisés, en mer comme à pied lors des grandes marées.

« Créer un permis de pêche maritime de loisir, soumis à examen, à l'exemple du permis de chasser, s'imposera inévitablement, propose

son rapport. Il est nécessaire de prendre conscience que la mer est un bien commun qui doit être préservé au profit de tous. »

Si l'inquiétude monte actuellement d'un cran chez les amoureux de la pêche de loisir, qui la considèrent comme une activité estivale et familiale, comment ne pas y voir une volonté de lutter contre les abus, voire les trafics observés, ici et là, et qui pèsent lourd dans le débat.

« Certains pêcheurs pratiquent en effet une concurrence déloyale par rapport aux pêcheurs à pied professionnels (au nombre de 350 sur les côtes bas-normandes), explique Guillaume Parade, du comité régional des pêches de Basse-Normandie. Deux garde-jurés ont été mis en place pour contrôler l'activité sur nos côtes. Les pêcheurs loisirs pris en train de revendre leurs produits peuvent être verbalisés. Certains gisements sont classés : les pêcheurs professionnels y fixent les périodes de pêche. En ce moment, aucun de ces gisements n'est ouvert. Et pourtant, on y trouve des pêcheurs amateurs... » Quand vigilance rime déjà avec surveillance...

Marie HAUPAIS et Rudy FLOCHIN.

Réagissez sur ouestfrance.fr

Que retient-on vraiment de Woodstock ?

Il y a quarante ans tout juste avait lieu le festival emblématique, qui marquait en fait le début de la fin de l'utopie hippie.

La géographie n'est pas le fort des Américains. Woodstock n'a jamais eu lieu à Woodstock, mais à Bethel, à quelque 90 km au sud-ouest, toujours dans l'État de New York.

Un festival, c'est plus que de la musique. « Trois jours de paix et de musique » disaient les affiches. Woodstock n'était pas le premier grand festival rock, mais il se pose comme l'expression d'une génération. Le miracle de Woodstock est qu'une foule (300 000 ? 400 000 ?) ait pu vivre en paix pendant trois jours, sans incident.

Dylan ne fait que ce qu'il veut. Si le festival était prévu à Woodstock, c'était en partie dans l'espoir de faire sortir Bob Dylan de sa retraite. Suite à son accident (fictif ?) de moto de 1968, il s'était retranché dans sa propriété. Dylan n'a pas joué au festival.

Attention aux commémorations. Le 25^e anniversaire, organisé à Saugerties, a été rebaptisé Mudstock. Il y a plus plu que dans l'édition originale. Le 30^e anniversaire, organisé sur une base militaire, fut un pur chaos, avec pénuries de vivres, agressivité ambiante, omniprésence pesante des sponsors, incendies, viols et violences. Alors, cette année, les Américains ont été prudents. Une saison de concerts sur les lieux, avec



Ils étaient plus de 300 000 en 1969.

des rescapés de l'époque (et Dylan le 18 août), mais une audience limitée à 20 000 personnes.

Il faut rester jusqu'à la fin. Le fabuleux concert d'Hendrix et sa version atomisée de l'hymne américain ne commença que le lundi, vers 8 h. Il ne restait plus que 30 000 acharnés.

On n'a jamais tout vu. Le fameux film de Martin Wadleigh ressort en version bien rallongée, Sony/Legacy sort l'intégralité de cinq concerts marquants (Janis Joplin, Johnny Winter, Jefferson Airplane, Santana, Sly and the Family Stone), mais des moments clés restent invisibles : le concert du Grateful Dead, celui de Crosby Stills Nash and Young, le coup de guitare donné par Pete Townshend, des Who, à l'activiste anarchiste Abbie Hoffman, qui s'était aventuré trop près du micro.

Philippe RICHARD.

La France en bref

Le préfet suspendu pour racisme contre-attaque

Paul Giroit de Langlade, le préfet soupçonné d'injures racistes et relevé de ses fonctions par le ministère de l'Intérieur, s'estime victime de « manipulation ». Il a déclaré hier sur *France Inter* : « les comportements et les propos qu'on me fait tenir dans les médias ne sont pas les miens et ne reflètent ni la réalité, ni ma personnalité ». Le parquet de Créteil a ouvert vendredi une enquête pour injures publiques à caractère racial après sa mise en cause par une employée de l'aéroport d'Orly.

La mère du bébé ébouillanté mise en examen

La jeune femme, dont l'enfant de 21 mois est mort ébouillanté dans une baignoire le 6 août dernier, a été mise en examen hier pour « homicide involontaire ». Elle a été placée sous contrôle judiciaire. Après autopsie, le médecin légiste suspecte que les brûlures ne soient pas toutes dues à l'eau bouillante.

Un atelier stoppe sa production après une fuite d'ammoniac

La préfecture de Seine-et-Marne a décrété vendredi l'arrêt de l'activité d'un atelier du groupe Total à Grandpuits. Jeudi, une fuite d'ammoniac avait été détectée, incommodeant 31 employés. L'accident est dû à une erreur humaine.

Deux sportifs atteints par la grippe A en Guyane

Un footballeur de 14 ans et un volleyeur ont été touchés par le virus de la grippe A en Guyane. Tous deux revenaient de tournois sportifs. L'un au Suriname, l'autre en Guadeloupe. Les deux sportifs sont traités à l'hôpital de Cayenne où leur état n'inspire pas d'inquiétude. Ces deux nouveaux cas portent à cinq le nombre de personnes contaminées par la grippe A en Guyane.

30 000 personnes à Lourdes pour la messe de l'Assomption



Le 15 août, les catholiques sont venus nombreux célébrer l'enlèvement au ciel de Marie, à Lourdes (Hautes-Pyrénées). 30 000 personnes se sont recueillies pendant la messe présidée par Mgr Francis Deniau, évêque de Nevers et célébrée par trois autres évêques et près de 200 prêtres. La cérémonie se déroulait à l'occasion du 136^e pèlerinage national dans la ville de Lourdes.